

**MEXIQUE / UNION EUROPÉENNE**

**L'UE se doit d'appeler le président nouvellement élu du Mexique à s'engager en faveur des droits humains**

*Index AI : AMR 41/052/00*

À la veille de la visite en Europe du président mexicain récemment élu, Amnesty International a exhorté les États membres de l'Union européenne (UE) à veiller à ce que le gouvernement mexicain s'emploie à mettre un terme aux atteintes flagrantes aux droits humains dont le Mexique est le théâtre depuis des années. L'UE se doit d'appeler Vicente Fox à faire des droits de la personne humaine la pierre angulaire de la politique de son gouvernement et de son programme d'action.

Au cours des cent jours qui suivront sa prise de fonctions en décembre prochain, le nouveau président devrait rendre public aussi rapidement que possible un programme de six ans consacré à la promotion et à la protection des

droits humains.

Amnesty International voit également dans cette visite l'occasion de rappeler tant aux États membres de l'UE qu'au président Vicente Fox les dispositions de l'accord de libre-échange conclu entre l'UE et le Mexique, qui font obligation aux deux parties de respecter les droits de l'être humain et les principes démocratiques.

Vicente Fox se rendra dans un certain nombre de pays européens, notamment en France, en Espagne, en Allemagne et au Royaume-Uni. Amnesty International engage les autorités de chacun de ces États à demander instamment :

• que le gouvernement du nouveau président réexamine le Plan national d'action pour la protection des droits humains, en collaboration

avec les organisations non gouvernementales (ONG) mexicaines de défense des droits fondamentaux ;

? que le nouveau gouvernement se fonde sur les normes internationales relatives aux droits humains pour mettre en œuvre le Plan national d'action pour la protection des droits humains tel qu'il aura été révisé ;

? que le système judiciaire soit réformé, afin qu'il puisse fonctionner en toute indépendance et que la primauté de la loi soit effective ;

? que la torture, les ? disparitions ? et les homicides à caractère politique soient bannis en droit comme en pratique, et qu'il soit mis un terme à l'impunité dont bénéficient les auteurs de ces agissements.

Pierre Sané, secrétaire général d'Amnesty International, a écrit à Jacques Chirac, président de la

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty**

République française dont le pays exerce actuellement la présidence de l'UE, à Javier Solana, haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), ainsi qu'à Christopher Patten, membre de la Commission européenne chargé des Relations extérieures. Pierre Sané a mis en avant les motifs de préoccupation de l'Organisation concernant le Mexique et a demandé à ces responsables politiques de souligner auprès de Vicente Fox l'importance des obligations qui incomberont à son gouvernement au sujet de la protection des droits humains.

Amnesty International partage l'espoir de nombreux Mexicains de voir le président nouvellement élu prendre des mesures concrètes pour faire de la défense et de la promotion des droits fondamentaux une priorité. ?

**International, à Londres, au 44 (O) 207 413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>**